Collège: Mode d'emploi

Spécial 6ème

Un élève de collège a besoin d'un adulte à la maison pour vérifier :

- que son travail est fait (leçons apprises, exercices faits)
- que son cartable est prêt pour le lendemain.
- que son matériel est en bon état ou ne manque pas
- le bon état des cahiers/classeurs/livres.

☞ On garde les livres et les cahiers chez soi pour n'emporter au collège que ceux nécessaires aux cours du lendemain.
☞ Les manuels scolaires sont prêtés
☞ Les professeurs donnent du travail plusieurs jours à l'avance, voire plusieurs semaines (exposés, fiches de lecture)
☞ Un professeur s'occupe en priorité de la classe de votre enfant et vous accueille : c'est le professeur principal
☞ On ne commence pas tous les jours à la même heure :

Toutes classes confondues

Carnet de correspondance

C'est un carnet permettant la liaison entre le collège et la famille et portant sur le comportement et les résultats de l'élève. On doit y prendre connaissance du règlement intérieur, y vérifier les informations au jour le jour et l'utiliser pour la communication entre les parents et le collège.

Tout élève doit toujours l'avoir sur lui. Il doit être signé et contenir sa photo.

Orientation et réunions parents/professeurs

Les responsables de l'élève ont le devoir de se présenter aux rendez-vous et aux réunions avec les professeurs et les responsables pédagogiques de l'établissement.

Le Règlement intérieur

C'est un contrat qui définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté scolaire. Il est inscrit sur le carnet de correspondance et doit être lu et signé par l'élève et ses responsables (parents ou tuteurs).

Le délégué de classe

En début d'année scolaire, deux élèves sont élus dans chaque classe par leurs camarades pour représenter la classe devant le personnel du collège et au conseil de classe. Ce sont des porte-paroles et des intermédiaires.
Ils s'expriment après avoir consulté la classe, au nom de leurs camarades.

Le Conseil de classe

Présidé par le principal ou son adjoint, ce conseil a lieu à l'issue de chacun des trois trimestres pour faire le bilan des résultats de chaque élève. Y assistent les professeurs de la classe, les deux délégués des élèves de la classe, deux parents d'élèves et éventuellement le CPE et le conseiller d'orientation psychologue.

Le Conseil d'Administration

Il réunit quatre à cinq fois dans l'année scolaire un échantillon élu de tous les acteurs de la Communauté scolaire: élus, parents d'élève, professeurs, personnels administratifs et de service. Il organise la vie au collège.

Le Conseil de Discipline

C'est un comité restreint du conseil d'administration qui se réunit en cas de faute très grave d'un élève et pour prononcer une sanction ou une exclusion définitive.

La Commission Vie Scolaire

C'est un comité qui se réunit en cas de problèmes scolaires importants rencontrés par un élève pour essayer de trouver une solution adaptée pour lui éviter un éventuel conseil de discipline.

Demi-pension — Externat

Les demi-pensionnaires mangent au restaurant scolaire et sont donc tenus de rester au collège jusqu'à la fin des cours de la journée. Les élèves externes retournent chez eux le midi.

Rappel de ce qui est interdit au sein de l'établissement:

> **Toute violence verbale ou physique !**
> Cutter ou tout objet dangereux ou étranger au matériel scolaire (marqueur indélébile…)
> Usage du téléphone portable, de lecteurs audio/vidéo, de consoles…
> Casquettes et autres couvre-chefs doivent être enlevés dans l'enceinte du collège.
> Portables et baladeurs doivent être **coupés et mis dans le sac dès l'entrée au collège**.

Les responsables de l'élève ont le devoir de se présenter aux rendez-vous et aux réunions avec les professeurs et la Direction de l'établissement.

A qui s'adresser ?	- Principal	- Principale adjointe	- Gestionnaire	- CPE – Vie scolaire	- Professeur principal	- Professeur concerné	- Conseillère d'orientation	- Documentaliste	- Infirmière	- Secrétariat
FREQUENTATION SCOLAIRE										
- Dispense EPS				☑		☑			☑	
- Absence des élèves				☑						
- Accidents (déclaration)						☑			☑	
- Admissions – Radiations	☑									☑
- Certificat de scolarité										☑
VIE SCOLAIRE – RESULTATS										
- Organisation du travail	☑	☑			☑	☑				
- Manuels scolaires					☑	☑		☑		
- Bulletins scolaires	☑	☑			☑					
- Remise des diplômes										☑
- Emprunts de livres et								☑		
ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES										
- Association sportive (UNSS)	☑					☑				
- Sorties éducatives	☑	☑	☑			☑				
- Clubs				☑		☑				
AIDES AUX FAMILLES										
- Fonds social collégien, aides	☑	☑	☑							
- Problèmes personnels	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑
VIE QUOTIDIENNE										
- Changement de situation	☑	☑	☑	☑						☑
- Paiement frais de demi-pension			☑							
- Menu	☑		☑							
ORIENTATION										
- Information – Procédures	☑	☑			☑		☑			☑
- Documentation, formation et métiers					☑		☑	☑		
DIVERS										
- Conseil d'administration	☑	☑								☑

Collège

Mode d ' emploi du collège

À l'intention des élèves

125, avenue de Paris

59155 FACHES-

Principale: Mme PICHETA
Principal adjoint: Mme DUCARNE
Gestionnaire: Mme VAN-CAENEGHEM
C.P.E.: Mme DEBACQ
Infirmière: Mme COLIN

Professeur Principal: M……

la PRINCIPALE : Mme Picheta

C'est le chef d'établissement, représentant le Ministre de l'Éducation Nationale. La principale du collège dirige l'établissement et préside le conseil d'administration.

LA PRINCIPALE ADJOINTE

Seconde le principal dans tous les domaines et le remplace en cas d'absence.

Le PROFESSEUR PRINCIPAL

Professeur désigné pour s'occuper plus particulièrement d'une classe.
Il coordonne les enseignements assurés par tous les professeurs d'une classe.
Il reçoit les familles qui veulent avoir une vue générale du travail de leur enfant.
Il régule la vie de la classe et intervient sur l'orientation.

Le SERVICE VIE SCOLAIRE

Dirigé par la C.P.E, Conseillère Principale d'Éducation.
Mme Debacq, secondée par l'équipe d'assistants d'éducation, s'occupe :
=> des retards et des absences des élèves,
=> du suivi individuel et collectif des élèves,
=> de la vie des élèves en dehors des cours.

La CONSEILLERE D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE

La COP est à la disposition des élèves et des parents pour faire parvenir des informations sur les enseignements, la poursuite des études et les métiers.
Prendre rendez-vous au secrétariat.

L'INFIRMERIE : Mme Colin

L'infirmerie est ouverte 4 demi-journées par semaine. En cas d'absence, la vie scolaire prend le relais. L'infirmière assure un accueil des élèves pour les motifs médicaux et le suivi des projets d'accueil individualisé en lien avec le médecin scolaire. Elle assure également la prévention santé ainsi que la formation au PCS1.
En cas d'accident grave, le SAMU (15) ou les Pompiers sont immédiatement appelés par le collège et la famille est prévenue simultanément.

Le PERSONNEL DE SERVICE

Il s'agit des agents d'entretien chargés du nettoyage, du service du restaurant scolaire et des aménagements du collège.

Le SECRETARIAT de DIRECTION

La secrétaire s'occupe de toutes les tâches administratives du collège, des fichiers des élèves, des dossiers scolaires, des courriers aux parents et aux élèves.

Le SERVICE D'INTENDANCE

Il a en charge tous les problèmes matériels et financiers du collège: les locaux, le matériel, la sécurité, la demi-pension, la gestion de la scolarité. S'adresser au gestionnaire pour les aides sociales.

Le C.D.I.

Centre de **D**ocumentation et d'**I**nformation où les élèves se rendent au moment d'une heure d'étude pour lire, faire des recherches ou approfondir les cours avec des livres ou des ordinateurs disposant d'internet. Mme Copin conseille, aide et forme à la recherche de documents et s'occupe du prêt des livres. Un kiosque orientation est également à la disposition des élèves pour la construction de leur projet d'orientation.

L'U.N.S.S.

Association Sportive qui permet aux élèves volontaires d'enrichir leur pratique sportive et de s'investir dans la vie associative.

Le F.S.E.

Le Foyer Socio-Educatif propose des activités culturelles ou ludiques à ses membres. Il permet le fonctionnement des clubs et activités périscolaires et participe financièrement à la mise en place d'actions ou à la réalisation de projets.

Les CLUBS

Des clubs sont proposés après le déjeuner pour les demi-pensionnaires. Les externes peuvent acheter des repas à l'unité s'ils participent à un club.

La CELLULE D'ECOUTE

cas de difficultés particulières au collège ou à la maison, l'infirmière et la C.P.E. sont à l'écoute des élèves. Le jeudi matin en quinzaine, Mme Benakcha, du Centre médico psychologique de Mons-en-Baroeil anime la cellule d'écoute. (Prendre rendez-vous auprès de la CPE ou de l'infirmerie)

Le RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire sous forme de self service accueille 200 demi-pensionnaires par jour; Les externes peuvent y manger dans le cadre d'activités exceptionnelles (réunion) ou hebdomadaires (clubs).